



Hotelplan Group s'engage à protéger les animaux et leurs habitats naturels. Notre objectif est de créer des expériences de vacances authentiques et éthiques tenant compte des communautés locales, des habitats naturels, de la faune et des intérêts des client-es. Nous nous engageons à ne pas nuire sciemment au bien-être des animaux dans le cadre de nos offres de vacances.

Les rencontres avec des animaux font partie intégrante de nombre de nos voyages. Nous sommes donc conscient.es de notre responsabilité : ne proposer des activités avec interactions animales que si elles ne conduisent ni à l'exploitation des animaux, ni à leur souffrance. Pour ce faire, nous contrôlons régulièrement nos offres et travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires et fournisseurs afin d'organiser nos voyages de la manière la plus responsable possible.

Pour les offres impliquant des **animaux en captivité**, Hotelplan Group suit le modèle des 5 domaines reconnu internationalement en matière de bien-être animal. Ce modèle implique une analyse approfondie de l'alimentation, de l'environnement d'élevage, de la santé physique et du comportement. Tous ces éléments contribuent à la santé mentale d'un animal. Nous tenons à ce que nos entreprises partenaires respectent également le modèle des cinq domaines. Néanmoins, nous excluons généralement certaines activités et installations de notre propre portefeuille: nous ne vendons pas d'activités ou de structures avec des dauphins et des baleines en captivité et ne proposons pas de promenades à dos d'éléphant.

Hotelplan Group estime que le **contact direct avec les animaux sauvages**, que ce soit dans leur environnement naturel ou dans une structure fermée, doit être évité. Il s'agit notamment de nourrir ou de toucher des animaux sauvages ou retournés à l'état sauvage, de cueillir des plantes, d'enlever des graines ou de toucher des coraux. Tout animal sauvage qui accepte le contact avec l'homme, par exemple lorsqu'il est tenu, photographié, monté ou caressé, a été conditionné pour cela. Souvent, ces activités nuisent au bien-être des animaux. Dans certains cas, le contact est initié par l'animal. Ces rencontres sont acceptables à condition que les animaux ne soient pas attirés par de la nourriture ou des objets et qu'ils aient la liberté de s'éloigner à tout moment. Nous recommandons également d'éviter le **contact direct avec des animaux sauvages apprivoisés** (élevés et détenus comme animaux domestiques), car ils restent différents des animaux domestiques.

Les **contacts indirects** avec des animaux sauvages, par exemple lors de safaris, sont planifiés et réalisés de manière responsable, avec respect pour les animaux et leur habitat.

**Les animaux de travail domestiques** comme les chevaux, les ânes, les mulets et les chameaux méritent de vivre dans la dignité. Les avertissements concernant de la négligence ou des formes d'élevage cruelles sont toujours prises en considération. Avant de changer de fournisseur, Hotelplan Group ouvre le dialogue afin de modifier la situation existante pour le bien des animaux.

- Montures (animaux portant des personnes sur leur dos): les animaux pouvant être utilisés comme montures dans nos voyages sont les chevaux et les chameaux. Nos offres de voyage excluent de monter sur des animaux sauvages.
- Animaux de trait (animaux tirant une calèche ou un traîneau et portant un harnais approprié): dans nos voyages, nous proposons des activités avec des chevaux, des ânes, des mulets, des chameaux, des chiens de traîneau et des rennes.
- Bêtes de somme (animaux portant du poids sur leur dos pour transporter des bagages, de l'équipement de randonnée, etc.): dans nos voyages ces animaux sont les chevaux, les ânes, les mulets et les chameaux.

Hotelplan Group ne soutient aucune activité ou structure qui pourrait mettre en danger les animaux ou leur habitat naturel, les traiter de manière irrespectueuse ou leur porter préjudice de quelque manière que ce soit. Nous recommandons à notre clientèle de ne pas nourrir, détenir, monter ou chasser des animaux sauvages ou en captivité. Nous déconseillons vivement d'assister à des spectacles d'animaux sauvages, d'aller sur des marchés d'animaux sauvages, d'acheter de la viande d'animaux sauvages ou des souvenirs conçus de parties d'animaux sauvages.

Nous sommes conscients de notre responsabilité envers tous les animaux avec lesquels nous interagissons. Nous recommandons à notre clientèle de prendre des décisions de voyage responsables, conformes à cette politique, et nous la conseillons sur des alternatives appropriées. Il peut néanmoins arriver que, sur demande expresse des client-es, des réservations soient effectuées par des partenaires tiers pour des offres que nous avons exclues de notre portefeuille. Nous encourageons notre clientèle et tous nos collaborateurs à signaler tout cas de violation du bien-être animal. Nous enquêtons sur tout abus

et comportement qui n'est pas conforme à nos valeurs. De plus, nous examinons continuellement notre portefeuille et nos directives afin de nous améliorer en collaboration avec nos partenaires et nos fournisseurs. Si vous avez des doutes, faites-en part à [sustainability@hotelplan.com](mailto:sustainability@hotelplan.com) ou directement au service de conseil.

Cette directive s'applique à l'ensemble du groupe Hotelplan et est mise en œuvre par toutes nos unités commerciales et marques. Les «Animal Welfare Guidelines» de l'Association of British Travel Agents (ABTA) et les directives de protection des animaux de la Fédération allemande des agences de voyage (DRV) nous servent de référence. De plus, nous suivons constamment les progrès réalisés dans cette branche.

Signé par l'Executive Board d'Hotelplan Group,  
18 avril 2024

### Définitions

<b>Animal</b>	Tous les êtres vivants vertébrés et invertébrés vivant sur terre et dans l'eau, à l'exception des humains.
<b>Animaux de travail</b>	Hotelplan Group est conscient du fait que différents animaux sont utilisés comme animaux de travail dans le monde entier (par ex. les éléphants), mais il considère que seuls les équidés domestiques (chevaux, ânes, mulets), les camélidés (chameaux, lamas, alpagas et vigognes), les chiens (chiens de traîneau et chiens de berger) et les rennes peuvent être utilisés de manière acceptable dans un établissement ou un aménagement touristique.
<b>Animaux domestiques</b>	Les animaux qui ont été sélectionnés et élevés au fil des générations pour vivre aux côtés des humains. Par exemple, les chiens, les bovins ou les moutons.
<b>Animaux sauvages</b>	Espèces animales non domestiquées, comprenant tous les organismes qui vivent habituellement à l'état sauvage dans une région, sans entrer en contact fréquent ou programmé avec les humains.
<b>Bien-être animal</b>	En ce qui concerne le bien-être animal, Hotelplan Group suit le modèle des cinq domaines, reconnu au niveau international. Cela implique une analyse approfondie de l'alimentation de l'animal, de son environnement, de sa santé physique et de son comportement, qui constituent ensemble la santé mentale de l'animal. Quelques exemples : l'accès à l'eau potable, à une nourriture adéquate et saine, à des soins vétérinaires et la possibilité de profiter de son environnement naturel.
<b>Environnement naturel</b> <b>Habitat naturel</b>	Désigne les paysages naturels, incluant l'eau, l'air, le sol, les ressources naturelles excluant toute intervention humaine. Pour parler des interactions entre les différentes espèces animales et végétales, leurs habitats et leurs écosystèmes, et de nos efforts pour perturber le moins possible ces systèmes naturels, les termes sont utilisés de manière large.
<b>Structure</b>	Tout élevage d'animaux dans lequel leurs cinq niveaux de bien-être dépendent de l'homme. Il s'agit par exemple d'établissements auto-désignés comme zoos, refuges pour animaux, camps, centres de secours, etc.
<b>Interaction</b>	Toute activité ou observation planifiée dont les animaux font l'objet principal. Un contact physique n'est pas automatiquement impliqué et aucune distinction n'est faite entre animaux sauvages et domestiques.
<b>Marchés d'animaux sauvages</b>	Marchés où les animaux sauvages sont vendus comme viande ou comme animaux de compagnie. Les marchés peuvent être légaux, mais proposent parfois des espèces illégales en plus des espèces autorisées. Les marchés d'animaux vivants pour le commerce de bétail (marchés fermiers) ou les marchés de poissons ne sont pas considérés comme des marchés d'animaux sauvages.
<b>Spectacles d'animaux sauvages</b>	Spectacles de divertissements et présentations d'animaux sauvages détenus uniquement dans ce but.
<b>Viande d'animaux sauvages</b>	Viande d'animal de brousse. Les viandes de poissons et d'animaux d'élevage ne sont pas soumis à cette appellation.